

# Vous êtes salarié statutaire et vous partez à la retraite

## Rejoignez la mutuelle SNCF dédiée au retraité

Aujourd'hui, on vous propose, en tant que futur retraité statutaire SNCF, de découvrir une mutuelle santé sur mesure négociée par la SNCF spécialement pensée pour répondre au mieux à vos besoins et à votre budget. Vous profiterez également de tous les avantages réservés aux clients Malakoff Humanis.

### 3 formules à votre disposition pour personnaliser vos garanties

Faites votre choix entre 3 régimes socles possibles, qui peuvent être complétés par 1 ou 2 surcomplémentaires facultatives, selon le socle choisi, pour améliorer vos remboursements.

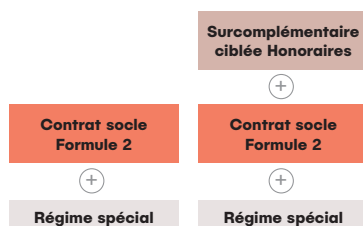
#### Formule 1

Une formule identique à celle que vous connaissez déjà en tant que salarié. Un socle que vous pouvez renforcer avec 1 ou 2 surcomplémentaires pour améliorer vos remboursements sur les soins les plus importants.



#### Formule 2

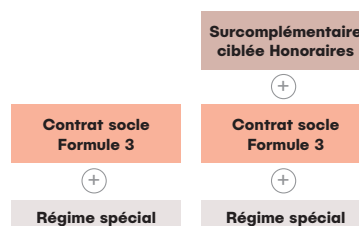
Avec cette formule, vous priorisez les soins les plus importants pour vous, tout en allégeant votre cotisation (environ moins 20 % par rapport au socle de la Formule 1). Besoin d'une meilleure prise en charge ? Pour réduire les dépassements d'honoraires, ajoutez la surcomplémentaire pour renforcer vos remboursements !



#### Formule 3

Avec cette formule, vous priorisez les soins essentiels en économisant encore plus sur le montant de votre cotisation (environ moins 40 % par rapport au socle de la Formule 1).

Ajoutez la surcomplémentaire pour une meilleure prise en charge et pour réduire des dépassements d'honoraires.



**À NOTER :** Vous pouvez protéger votre conjoint et/ou vos enfants à charge avec les mêmes garanties que vous.

# Découvrez les avantages des 3 surcomplémentaires

Les formules 2 et 3 peuvent être renforcées uniquement avec la **surcomplémentaire ciblée Honoraires** (ligne beige).

	Hospitalisation			Frais médicaux			Dentaire		Optique		Autres appareillages
	Honoraires Hospitalisation à domicile	Frais de séjour et chambre particulière	Actes techniques	Consultations Actes techniques	Analyses Honoraires paramédicaux	Pharmacie	Soins Prothèses	Orthodontie	Verres	Lentilles	
Surcomplémentaire responsable générale*		.			.	.	.	.	.	.	.
Surcomplémentaire ciblée Honoraires	.		.	.							
Surcomplémentaire ciblée Honoraires + Optique	.		.	.					..		

\* garanties renforcées | \*\* garanties renforcées ++

\*Les contrats responsables sont encadrés par la loi, avec des plafonds de remboursements maximum et minimum sur les soins importants. Ils prévoient également un meilleur niveau de remboursement (sans pénalité) lorsque le médecin traitant est consulté en premier.

Pour vous aider à choisir la formule qui vous convient, voici quelques exemples.

	Socle Formule 1	Socle Formule 2	Socle Formule 3
Couronne céramique	jusqu'à 540 €*	jusqu'à 336 €*	jusqu'à 180 €*
Monture + verres complexes (dont 100 € pour la monture)	jusqu'à 670 € tous les 2 ans*	jusqu'à 400 € tous les 2 ans*	jusqu'à 300 € tous les 2 ans*
Consultation spécialiste	jusqu'à 63 €	jusqu'à 41,10 €	jusqu'à 31,50 €
Chambre individuelle	100,12 €/nuit	56,07 €/nuit	32,04 €/nuit
Forfait médecine douce	150 €/an	120 €/an	80 €/an

\* y compris régime de base et hors 100 % santé

## Qu'est-ce qui rend cette complémentaire santé attractive ?

Des tarifs négociés avec la SNCF

Pas d'évolution tarifaire en fonction de l'âge

Des téléconseillers dédiés

Des solutions d'accompagnement pour vous faciliter l'accès aux soins

Des informations pour maîtriser votre budget

## Côté cotisation



Un **simulateur de cotisations** vous sera proposé pour vous aider dans vos choix. Contrat socle, surcomplémentaire, adhésion du conjoint et/ou des enfants à charge : quelle que soit la formule choisie, la cotisation est entièrement à votre charge et sera prélevée directement sur votre compte bancaire par Malakoff Humanis.

Exemple de cotisation basée sur le régime général selon l'âge à l'adhésion

Age à l'adhésion	Socle Formule 1	Socle Formule 2	Socle Formule 3
moins de 65 ans	126,56 €	101,33 €	75,70 €
de 65 à 69 ans	132,97 €	106,13 €	79,70 €
Pour un enfant (gratuit à partir du 3 <sup>e</sup> enfant)	+ 51,26 €	+ 41,65 €	+ 30,83 €

**Un fonds de solidarité intergénérationnelle a été mis en place pour aider les retraités dont les ressources financières sont réduites à payer leur cotisation. Pour en savoir plus rendez-vous sur l'espace internet dédiée MH.**

**Une question ?** Contactez nos équipes via votre Espace Assuré depuis le site [malakoffhumanis.com](http://malakoffhumanis.com) ou par téléphone en composant le : **09 69 39 60 22** (appel non surtaxé) du lundi au vendredi 8 h 30 à 19 h.

